

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels

et des PATS du SDIS de l'Hérault

« Quand je revendique, ce n'est pas pour détruire »



Le 05/10/2012

Le Président du SNSPP34
M. Sébastien GAL

à

M. le directeur du SDIS 34
Colonel Risdorfer

Mon Colonel,

Nous prenons connaissance, suite aux réunions d'informations du syndicat FA34, dans les centres du SDIS34, des propositions que vous auriez faites pour l'application de la refonte et tout particulièrement des mesures transitoires.

L'ensemble des agents, notamment de la catégorie C, expriment leurs interrogations et leurs mécontentements sur une possible réalisation au rabais.

Nous souhaitons connaître vos projets ainsi que les prochaines dates de ce groupe de travail, qui malgré vos dires en référence du PV 21/08/12, ne nous sont jamais parvenues.

Le SNSPP qui fait parti de la DASC, souhaite travailler à la mise place de mesures pérennes qui doivent être favorables aux personnels, leur permettant d'obtenir le grade aux fonctions qu'ils exercent, dans l'état d'esprit des textes souhaité par les signataires et conforté par la DGSC.

Veillez recevoir, mon Colonel, mes sincères salutations.